

Réunion du 7 octobre 2013

Sous la présidence de : Monsieur André KLEIN-MOSSER

Etaient  
présents :

Monsieur André KLEIN-MOSSER, président de séance

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

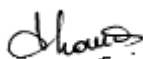
Rapporteur : Monsieur Richard STOLTZ

**N° CP/2013/679 - Développement local des bourgs-centres - 2212  
Subventions de centralité urbaine (troisième tranche 2013)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre du volet de centralité urbaine du contrat de territoire de Marckolsheim - Grand Ried, d'attribuer à la commune de SUNDHOUSE une subvention de 20 736 €, conformément au tableau annexé.

Cette subvention sera versée au profit du maître d'ouvrage, sur présentation et au prorata d'un état des dépenses correspondantes certifié par le comptable public.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131007-80398-DE-1-1\_0

Acte certifié exécutoire au : 23/10/13